



Déclaration liminaire de la FSU 29 au CSA-SD du Finistère du 3 février 2023

Madame la Directrice académique,
Mesdames, Messieurs,

Ce premier CSA-SD du Finistère a lieu au début d'un mouvement social que l'on peut, sans emphase, déjà qualifier d'historique. Les travailleur-ses de la fonction publique comme du privé se mobilisent massivement pour refuser la réforme des retraites du gouvernement qui est injuste et brutale pour toutes et tous.

Nos collègues de l'Éducation Nationale sont aussi massivement mobilisé-es. Cette mobilisation vient évidemment du refus de cette réforme. Mais elle vient aussi des conditions de travail qui se dégradent continuellement. En témoigne la hausse exponentielle des fiches SST dans notre département.

Et elle vient aussi des mensonges éhontés et promesses non tenues quant aux revalorisations salariales tant attendues.

Dans ces conditions, comment peut-on imaginer travailler 43 ou 44 annuités, jusqu'à 64 ans lorsqu'on est enseignant-e de technologie et que l'on apprend dans la presse que sa matière n'est plus fondamentale.

Comment peut-on imaginer travailler 43 ou 44 annuités, jusqu'à 64 ans lorsqu'on est AESH, payé 800€, sans statut pérenne, et que l'on peut changer d'établissement dans son PIAL selon les bons vouloirs des responsables hiérarchiques.

Nous pourrions continuer cette liste longuement.

L'analyse de la dotation horaire du Finistère pour l'année prochaine ne peut guère nous rendre optimiste.

Dans les Lycées Professionnels, l'augmentation des effectifs constatée lors du bilan de la rentrée 2022 se confirme, entraînant une logique augmentation des moyens, dans des proportions que nous n'avions plus connu depuis des années. Mais les quelques créations que nous pouvons espérer ne rattraperont pas les destructions cumulées depuis des années. Surtout que la publication des IPS des lycées a démontré ce dont on se doutait fortement : les élèves de LP sont en situation de déclassement social comparé aussi bien aux élèves de GT qu'aux élèves de l'enseignement privé. Nous avons donc toutes les raisons de trouver les abondements bien insuffisants. Enfin il est plus que regrettable que des lycées qui avaient stabilisé leurs effectifs et qui sont les seuls établissements publics du département à proposer les formations AGORA et CIEL voient malgré tout leur dotation baisser, et même très fortement dans le cas du Lycée Chaptal.

En EPS, la conséquence de la baisse de DGH va entraîner des suppressions de postes, l'augmentation des compléments de service et de ce fait diminuer le nombre de forfaits AS. Pourtant, le gouvernement actuel ne cesse de prôner l'importance du sport et de l'activité physique pour nos jeunes. Pour cela, il est souvent très inventif pour créer encore une fois des expérimentations qu'il généralise sans même aucun bilan. Nos associations sportives ont montré leur importance dans l'éducation de nos jeunes. Ces derniers y portent d'ailleurs un grand intérêt et cela se constate par le nombre de licenciés dans le Finistère.

De plus, la baisse des dotations a un impact non négligeable sur le savoir nager, constituant pourtant une obligation nationale, et la réussite de nos élèves dans d'autres activités (comme la gymnastique ou encore l'escalade). En effet, la mise en place d'un dispositif permettant de constituer des groupes avec un enseignant en surnuméraire commence à disparaître dans certains établissements. Pourtant, il est reconnu que la présence de « plus de maîtres que de classe » permet d'améliorer l'enseignement et la réussite de tous les élèves.

Enfin, l'objectif d'atteinte de la formation aux premiers secours (instruction ministérielle n°2016-103 du 24/08/2016) avec l'obtention du PSC1 (pour les élèves à la sortie du collège) devient complexe. Les professeurs d'EPS sont très nombreux à être investis dans cette formation, faisant partie intégrante de l'éducation de nos futurs citoyens. La formation est lourde et il devient difficile de pouvoir l'assurer en plus de son service complet. C'est pourquoi nous regrettons fortement que des heures postes ne soient pas allouées à cette formation.

En lycée, vous prévoyez une hausse d'effectifs de 22 élèves par rapport aux constats de 2022. Et pourtant vous réduisez les moyens pour les lycées de près de 5 ETP. Comment expliquer cela ?

Dans tout le Finistère, de nombreux lycées subissent de lourdes baisses de moyens horaires.

Nous les listerons et vous demanderons des explications lors de cette séance.

Comme l'an dernier, nous remarquons que les lycées avec des filières technologiques tertiaires ou industrielles sont encore une fois plus impactés que les autres établissements. La demande rectorale de faire des efforts sur les secteurs technologiques en tension n'a pas été entendue et la dégringolade des moyens sur le secteur technologique est encore une fois constatée. Ce manque de moyens va encore provoquer une baisse d'attractivité de secteurs qui nécessitent pourtant une réelle mobilisation pour répondre à la demande croissante des besoins dans les branches concernées.

Le projet de SNU généralisé à la rentrée 2023 est pour nous totalement inacceptable. Les établissements qui accepteraient de recevoir dans leur internat les jeunes concernés en contrepartie d'une indemnité substantielle et incitative permettant de faire face aux augmentations de dépenses énergétiques, nous choque tout autant. Le SNU n'a rien d'éducatif au sens où la FSU l'entend.

En collège, il y aurait 117 élèves de moins à la rentrée prochaine. Nous constatons une baisse de moyens horaires de 227 heures. Cela correspond à près de 8 classes ou à près de 13 ETP. Cette baisse de moyens est déconnectée de la baisse démographique prévue. En prenant vos repères académiques de 30 élèves par classe, et vos prévisions d'effectifs, nous arrivons à 4 classes supprimées, pas 8. Aussi, il est clair que vous vous servez des effets de seuil pour supprimer les moyens des collèges plus que de raison.

Et oui, nous pensons qu'il n'est pas raisonnable que 21 collèges aient des effectifs globaux dépassant les 27 élèves par classe.

Nous pensons qu'il n'est pas raisonnable de supprimer des classes pour quelques élèves en moins (voire en plus !) à des collèges qui ont les IPS parmi les plus bas du Finistère.

Ces baisses de moyens dans le Finistère, alors même que vous rendiez 104 heures à l'académie cette rentrée 2022, ne sont définitivement pas raisonnables. Combien de millions pourra rendre l'Éducation Nationale au budget de l'État l'année prochaine ? Va-t-on pouvoir dépasser les 144 541 785,46 € de cette année ? Pourquoi supprimer des heures, des postes, alors que ces économies seront réinjectées dans le budget de l'État l'année d'après ?

Tout ce mécanisme commence ici, avec le travail de vos services.

La DGH attribuée au département est non seulement insuffisante, mais également irresponsable. Elle répond à une politique de suppression des moyens faisant fi des difficultés sociales des élèves et des conditions de travail des personnels.